

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 4 octobre 2017

Essai du système d'alerte et d'information des populations Pont de Claix

La préfecture de l'Isère vous informe que des essais des sirènes du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) auront lieu le jeudi 5 octobre 2017 à Pont de Claix :

La mise en place du nouveau SAIP répond à la nécessité pour le maire ou le préfet, voire le ministre de l'intérieur, de diffuser un signal sonore, lors d'un événement d'une particulière gravité ou en situation de crise (catastrophe naturelle et industrielle....), aux personnes qui sont susceptibles ou sont en train d'en subir les effets.

Sur une logique de bassins de risque, à terme, ce seront 58 sirènes qui seront raccordées au dispositif SAIP en Isère.

Les essais du 5 octobre vont permettre de vérifier les intensités de la sirène sur la commune de Pont de Claix.

Il n'y a par conséquent, pour les populations, aucune conduite particulière à tenir : il s'agit seulement d'essais pour vérifier l'efficacité technique du réseau.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38